



Pour diffusion immédiate
Le mardi 11 juin 2002

COMMUNIQUÉ

***Selon le scénario de financement actuel,
l'interopérabilité avec les États-Unis pourrait compromettre la
capacité du Canada de déployer son armée***

*Institute for
Research on
Public Policy*

*Institut de
recherche
en politiques
publiques*

Montréal — Nos décideurs doivent examiner de plus près la tendance actuelle à l'intégration accrue des forces armées canadiennes à celles des États-Unis. C'est ce que soutiennent deux spécialistes canadiens des questions militaires dans une étude publiée aujourd'hui par l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP).

« Pour jouer un rôle significatif dans le monde, le Canada doit 'partager le lit' des États-Unis », estiment Danford W. Middlemiss et Denis Stairs, professeurs au Département de sciences politiques de l'Université de Dalhousie, dans un texte intitulé « The Canadian Forces and the Doctrine of Interoperability: The Issues » (Les Forces canadiennes et la doctrine de l'interopérabilité : les enjeux).

En fait, avancent les auteurs, nos stratèges militaires sont déjà bien engagés dans ce processus. Effectivement, ils « ont accru l'interopérabilité avec les États-Unis de façon beaucoup plus rapide et globale que ne le croient la plupart des Canadiens ».

Certains y verront matière à réflexion, d'autres ne s'en formaliseront pas outre mesure. Mais assurément, précisent les auteurs, personne ne souhaite que les choses se fassent dans l'ombre ou en totale symbiose. À tout le moins, le processus mérite-t-il un examen public plus attentif.

D'autant plus qu'en matière de géopolitique et de souveraineté, notre pays s'expose à des risques considérables :

- Les Européens voient de moins en moins le Canada comme un interlocuteur utile ou un acteur indépendant, et de plus en plus comme un pays intégré aux États-Unis, ce dont témoignent depuis quelques années une série de faits, petits et grands.
- Pour les Américains, la coopération avec le Canada n'a rien d'indispensable et sera toujours subordonnée à leurs objectifs advenant que le moindre problème vienne retarder l'exploitation militaire qu'ils font des technologies de pointe.
- Un accord d'interopérabilité pleinement financé pourrait laisser certaines options militaires aux décideurs canadiens. Par contre, en cas d'accord partiellement financé, ils seraient obligés d'adhérer aux initiatives américaines, qu'ils soient en accord ou non avec elles.
- Toute solution de rechange à l'interopérabilité nécessiterait des investissements publics beaucoup plus importants que ne le permettent les rouages de la politique canadienne.

Mais d'un strict point de vue militaire, notent les auteurs, on peut logiquement plaider en faveur d'une interopérabilité accrue pour les raisons suivantes :

- L'interopérabilité maximise les succès militaires et minimise les risques liés au combat.
- Elle offre un accès aux technologies militaires de pointe et aux engins de guerre les plus sophistiqués.
- Elle semble conforme à l'histoire militaire de notre pays, qui s'est toujours engagé à l'étranger dans des opérations menées par des coalitions alliées.
- Elle offre à notre diplomatie ce qu'elle recherche le plus sur le plan militaire, c'est-à-dire une crédibilité politique renforcée où cela compte le plus : dans les capitales des puissances étrangères les plus importantes pour le Canada.
- Et, pour dire les choses crûment, elle permet de tirer le meilleur parti possible d'un budget insuffisant.

« The Canadian Forces and the Doctrine of Interoperability: The Issues » est le plus récent cahier *Enjeux publics* à paraître dans la série *Sécurité nationale et interopérabilité* que publie l'IRPP. On peut se procurer cette étude en format Adobe (.pdf) sur le site Web de l'Institut au <http://www.irpp.org>. Pour accéder au document, il suffit de cliquer sur l'icône "Quoi de neuf" de la page d'accueil.

Pour d'autres précisions ou pour obtenir une entrevue avec les auteurs, prière de communiquer avec l'IRPP.

Veillez noter que vous pouvez maintenant recevoir les avis et communiqués de l'IRPP par courriel en vous abonnant à notre service de distribution électronique – pour ce faire, rendez-vous à la « Salle des nouvelles » sur notre site Web.

Fondé en 1972, l'IRPP est un organisme canadien, indépendant et sans but lucratif qui cherche à améliorer les politiques publiques canadiennes en encourageant la recherche, en mettant de l'avant de nouvelles perspectives et en suscitant des débats qui contribueront au processus décisionnel en matière de politiques publiques et qui rehausseront la qualité des décisions que prennent les gouvernements, les citoyens, les institutions et les organismes canadiens.

- 30 -

Renseignements :

Sáng Tran-Quang
Agente de liaisons médias
IRPP

(514) 985-2461
stranquang@irpp.org
www.irpp.org